



Forum Politique de Haut Niveau 2022 :

Dans un contexte de crises multiples, quelles perspectives pour la décennie de l'action ?

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1^{er} réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org





Avant-propos

Nouvelle vague pandémique, guerre et regain des tensions géopolitiques, crise climatique et économique...si l'année 2022 laissait présager une sortie de crise sanitaire et d'apaisement sur la scène internationale, force est de constater que le contexte global reste critique, et que la perspective de tenir les engagements de l'Agenda 2030 fortement mise à mal. Le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN), qui aura lieu cette année en présentiel, après deux années de bouleversements qui ont contraint à son annulation puis à sa tenue en visioconférence, aura du mal à incarner l'élan qu'aurait pu insuffler le premier forum de l'après crise mais seulement celui de l'espoir d'une sortie de crises. Pourtant, deux ans après le lancement de la décennie de l'action, un an avant le FPHN 2023 qui verra les chefs d'Etat se réunir pour réaliser un bilan à mi-parcours de l'Agenda 2030, l'ambition d'atteindre les cibles des ODD doit demeurer au centre des préoccupations, et retrouver sa place dans la dynamique des acteurs internationaux. Il convient donc de s'interroger sur ce qu'incarne l'Agenda 2030, en temps de crises, et sur les défis qu'il reste à relever pour les huit prochaines années afin de voir les Objectifs de Développement Durable se réaliser. Nous nous interrogerons notamment sur les actions à mener pour que les crises, vouées à se reproduire, aient une incidence modérée sur la trajectoire fixée par les cibles des ODD, voire constituent un levier d'action.

Aussi, dans un contexte de crises, quelles perspectives reste-t-il pour la décennie de l'action ?

Après une brève description du contexte dans lequel se déroule le FPHN 2022, nous présenterons quelques éléments de bilan sur les ODD, notamment à l'échelle nationale, puis nous analyserons en quoi les crises viennent influencer sur la trajectoire portée par l'Agenda 2030.



Le contexte : de la fin d'une crise à l'espoir d'une sortie de crises

Lors du FPHN de 2021, l'espoir de voir la fin de la pandémie internationale de COVID-19 arriver était bien présent, tout comme l'espoir d'une reprise. Cette perspective a largement été bousculée, début 2022, par le regain épidémique et les nouvelles vagues auxquelles de nombreux pays ont dû faire face, mais également face à l'émergence d'une guerre en Ukraine et à l'aggravation de la crise climatique soulignée dans le rapport du GIEC. D'un contexte de fin de crise, la situation a évolué vers l'attente (pérenne ?) d'une sortie de crises.

A. UNE AMELIORATION GLOBALE MAIS CONTRASTEE DE LA SITUATION SANITAIRE...

Si l'année 2022 n'a pas marqué la fin de la pandémie de coronavirus, tel qu'espérée en 2021, de nombreux pays ont vu leur situation sanitaire s'améliorer et les restrictions appliquées s'alléger. Néanmoins, des pays restent encore fortement touchés par la crise et voient leur situation timidement évoluer.

Une nette amélioration de la situation épidémique en Europe et la fin des restrictions

Malgré des taux de contamination toujours élevés à la COVID-19, de nombreux pays européens ont décidé, fin janvier 2022, d'alléger les protocoles et même de supprimer toutes les mesures de restriction sanitaire. Les progrès de la vaccination en Europe ainsi que la dominance du variant Omicron sur le continent sont à l'origine de ces levées de restrictions. En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a révélé que le variant Omicron est moins dangereux que les précédentes formes du virus : les symptômes

et répercussions de ce variant sont donc moins graves. De plus, le nombre de personnes vaccinées en Europe n'a fait que croître : toujours selon l'OMS, plus de 1,5 milliards de doses ont été administrées en Europe ; 67% de la population européenne aurait donc reçu au moins une dose¹.

Estimant leurs populations protégées des formes les plus graves de la maladie, les Etats européens ont peu à peu mis fin à l'obligation de porter un masque en intérieur dans les lieux publics et de présenter un passeport vaccinal. Les bars et restaurants ont progressivement pu reprendre une activité normale et l'obligation d'avoir recours au télétravail a été suspendue. Ainsi, à l'heure actuelle, dans la majorité des pays européens, la plupart des mesures sanitaires sont levées, le port du masque reste seulement recommandé (obligatoire dans les établissements de santé uniquement). Même si, à l'heure où nous écrivons ces lignes, une sourde angoisse remonte avec une 7ème vague, le directeur pour l'Europe de l'organisation de l'ONU, Hans Kluge vient d'avertir "Le virus (...) continue à contaminer, il continue à changer et il tue toujours".

Rappelons qu'en France, fin janvier 2022, Jean Castex (Premier Ministre) et Olivier Véran (Ministre des Solidarités et de la Santé) ont aussi présenté un calendrier de levée des principales restrictions en vigueur dans l'Hexagone, à cause d'une moindre tension dans les hôpitaux, de la très forte couverture vaccinale et de la moindre sévérité du variant Omicron BA5. Actuellement, d'après le ministère de la Santé, plus de 54 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin en France, soit 80,8% de la population².

¹ Vaccination européenne - [WHO Coronavirus \(COVID-19\) Dashboard - With Vaccination Data](#)

² Vaccination française - [VaccinTracker Covid19 : nombre de français vaccinés - CovidTracker](#)

Quelques pays face à de nouvelles vagues et une situation toujours tendue

La situation vaccinale et la présence des variants sont inégalement réparties dans les différents pays du monde. Selon l'OMS, 60% de la population mondiale a reçu deux doses mais la situation reste encore inéquitable avec seulement 17% de vaccinés en Libye, 8% au Nigeria ou encore, moins de 5% au Cameroun³. Ces différences de nombre de personnes vaccinées font que certains pays connaissent aujourd'hui de nouvelles vagues de contamination et vivent encore des situations épidémiques et sanitaires tendues.

Deux nouveaux sous-variants d'Omicron sont à l'origine d'une nouvelle vague de pandémie de COVID-19 en Afrique du Sud, a indiqué l'OMS. De plus, si en France près de 81% des habitants sont primo-vaccinés, seul 45% de la population adulte en Afrique du Sud a reçu une dose de vaccin. Ce pays connaît donc encore des conditions inquiétantes pour la santé de sa population.

Les Etats-Unis ont levé l'obligation de port du masque mais connaissent actuellement un rebond du nombre de cas dus à des sous-variants d'Omicron et sont devenus officiellement le pays qui comptabilise le plus grand nombre de décès dus à la pandémie.

Dans plusieurs pays, des confinements sont toujours d'actualité en 2022, notamment en Chine. La ville de Shanghai a levé, en juin, une grande partie des restrictions pesant sur ses 25 millions d'habitants, qui étaient confinés depuis au moins début avril afin d'affronter une vague virulente de COVID-19. Mais le déconfinement n'est pas total : plusieurs centaines de milliers de personnes restent confinées et seront testées puis placées en quarantaine selon leur résultat.

La pandémie mondiale entraîne aujourd'hui des conséquences différentes selon les pays. La présence de variants plus ou moins dangereux et l'état de vaccination du territoire

engendrent actuellement des inégalités sanitaires entre les pays, laissant penser que la sortie de crise espérée n'est pas encore réalité.

L'exemple des vaccins, illustration négative de l'esprit de l'Agenda 2030

Face à l'épidémie de coronavirus, et la crise sanitaire mondiale qu'elle a engendrée, la vaccination est rapidement apparue comme le levier nécessaire pour sortir de la crise. De nombreux efforts ont ainsi été fournis afin d'élaborer la solution vaccinale adéquate. Néanmoins, au-delà des résultats de la recherche, c'est bien dans l'accès aux vaccins que repose l'immunité collective. Or, il convient de noter que l'on a assisté à une vaccination à deux vitesses, laissant les pays les plus pauvres sur le bord de la route. Ainsi, les Etats les plus riches, ne représentant que 16% de la population, ont acheté dès 2020 la moitié des doses de vaccins produites. Si cette situation est éthiquement condamnable, elle est surtout sanitaires inefficace. En effet, le seuil théorique de l'immunité collective est fixé à 70% de la population mondiale vaccinée, ce qui ne semble pas un objectif atteignable à court terme. De même, la difficulté d'accès aux vaccins de certains pays, et donc de couverture vaccinale de sa population, semble favoriser l'émergence de variants, et ne permet pas une amélioration globale de la situation sanitaire.

Afin de garantir un accès aux vaccins aux pays aux revenus faibles et aux revenus intermédiaire, un dispositif de solidarité intitulé COVAX a été mis en œuvre. Néanmoins, il a été vivement critiqué, ne parvenant pas à pallier les écueils des enjeux commerciaux de la vaccination. Dans cet objectif, la levée des brevets sur les vaccins a été évoquée comme une piste de réflexion. En effet, en suspendant la propriété intellectuelle sur les produits pharmaceutiques, les pays auraient la possibilité de développer des sites de fabrication, en octroyant des licences à des acteurs locaux, et d'augmenter de fait la

³ [Site officiel de l'Organisation mondiale de la Santé \(who.int\)](https://www.who.int)

capacité de vaccination. Finalement, après de houleux débats au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'autorisation a été donnée aux pays en développement de lever les brevets sur les vaccins de lutte contre la COVID-19 pendant 5 ans, le 17 juin dernier.

Au-delà des enjeux de solidarité et de coopération, l'accès aux vaccins des pays en voie de développement est un enjeu majeur pour l'amélioration de la situation mondiale. En effet, il s'agit d'une illustration pertinente de la nécessité de l'approche systémique, permettant d'engager des solutions globales, seules à avoir un impact durable sur la capacité de l'ensemble des états à faire face, à long terme, non seulement à la crise sanitaire, mais surtout à la crise économique qui en résulte.

La crise sanitaire, perçue comme un « signal d'alarme » nécessaire, a fait émerger l'idée que les « ODD restaient à portée de main et que les leçons à tirer de la pandémie permettraient de relever les défis actuels et futurs » (déclaration de l'ONU lors du FPHN 2021). Face à l'amélioration de la situation, bien que contrastée, l'espoir était donc bien réel de voir une sortie de crise propice à la réalisation des ODD. Pourtant, l'émergence du conflit en Ukraine, mais également l'accroissement de la crise climatique, tendent à relativiser cette perspective.

B. ...ET UN PHENOMENE DE CRISES QUI NE CESSE DE S'ACCENTUER ET SE COMPLEXIFIER

Au-delà de la situation sanitaire, l'année 2022 est marquée par une accentuation et une complexification des crises : climatique, économique, géopolitique... Cette évolution du contexte impacte fortement la réalisation de nos engagements internationaux. L'année

2022, loin de représenter une embellie, semble constituer un « revers pour les ODD ».

Un contexte économique soumis à de multiples bouleversements

Le contexte économique mondial est soumis à de multiples bouleversements, cumulant effets directs ou indirects de la crise sanitaire. Face à ces aléas, la capacité à agir et à investir pour le développement durable est fortement mise à mal, notamment dans les pays en voie de développement. Ainsi, le rapport annuel de l'ONU sur le financement fait notamment le constat que « si les pays riches ont pu soutenir leur redressement économique après la pandémie grâce à des sommes record empruntées à des taux d'intérêt ultra-faibles, les pays les plus pauvres ont dépensé des milliards pour le service de leur dette, ce qui les a empêchés d'investir dans le développement durable »⁴. On estime par ailleurs que, « dans un pays en développement sur cinq, le PIB par habitant ne devrait pas retrouver le niveau de 2019 avant la fin de 2023 »⁵.

Les pays développés, s'ils ont pu maintenir leur situation économique, par leur capacité d'endettement, font également face à des difficultés croissantes : un fort taux d'inflation, en premier lieu, et un risque majeur de récession par ailleurs. En effet, si Bercy estime une année 2022 toujours sous le signe de la croissance, des économistes soulignent que de nombreux signaux tendent à considérer que la probabilité d'une récession n'est pas nulle⁶. Ce contexte d'incertitude quant à la situation économique, et à la prudence, semble également au cœur des préoccupations des organisations internationales, telle que la

⁴ Rapport annuel de l'ONU sur le financement du développement durable « Bridging the Finance Divide » (avril 2022) [Financing for Sustainable Development Report 2022 | United Nations](#)

⁵ Rapport annuel de l'ONU sur le financement du développement durable « Bridging the Finance Divide » (avril 2022) [Financing for Sustainable Development Report 2022 | United Nations](#)

⁶ Article du Monde - 08 juin 2022 [En France, le spectre d'une récession sur fond d'accélération de l'inflation \(lemonde.fr\)](#)

Banque Mondiale qui a revu à la baisse ses prévisions de croissance.

Le contexte économique et ses bouleversements actuels, à l'échelle internationale, interroge la capacité des Etats à sortir de la crise et les conséquences que cela engendre en matière d'engagements, notamment en faveur des objectifs de développement durable.

La guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques sur la scène internationale

Au-delà du contexte économique post-covid, qui accentue certes le sentiment général d'une relative fin de crise mais ne constitue pas une « surprise », mais une conséquence directe et inéluctable, c'est l'émergence de tensions géopolitiques majeures en Europe qui semble nous projeter dans un contexte de crises complexes et multiples.

De façon globale, il convient de noter que « le nombre de conflits violents n'a jamais été aussi élevé depuis 1945 »⁷, la consolidation de la paix ne faisant pas l'objet de financements suffisants. Si ce contexte a un impact direct sur la réalisation de l'ODD 16, et de ses cibles, c'est l'ensemble des Objectifs de Développement Durable qui est touché indirectement par ce contexte conflictuel, corollaire de la pérennité de tensions majeures sur la scène internationale.

La guerre en Ukraine, qui a débuté au mois de février dernier, au-delà de ses conséquences humaines dramatiques, a de multiples impacts sur des enjeux économiques comme environnementaux. L'ONU considère ainsi qu'elle va « exacerber ces défis et en créera de

nouveaux, avec une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement, une inflation plus élevée associée à une croissance plus faible, et une volatilité accrue des marchés financiers »⁸.

L'année 2022 n'apparaît donc pas comme une sortie de crise, dont la priorité aurait été l'amélioration du contexte sanitaire, mais bien un contexte de crises multiples et complexes, dans lequel la place des ODD resterait à trouver.

Une accentuation majeure de la crise climatique

En février et avril 2022, les deuxième et troisième volets du sixième rapport d'évaluation du climat du Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ont été publiés, s'intéressant aux effets, vulnérabilités et capacités d'adaptation pour faire face à la crise climatique, et aux solutions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si la présente note n'a pas vocation à synthétiser les enseignements de ce rapport⁹, il convient de noter que la principale conclusion de ces travaux est notamment que, pour rester sous un réchauffement global de 1,5°C, conformément aux Accords de Paris, il faudrait que les émissions de GES soient au pic en 2025 au plus tard, avant de diminuer de 45% d'ici 2030. La mise en œuvre de politiques ambitieuses est donc un enjeu majeur, de court terme, afin de limiter les conséquences du changement climatique. De même, des politiques et stratégies d'adaptation doivent

⁷ Extrait d'une déclaration de Volker Türk, Secrétaire général adjoint chargé de la politique au sein du Cabinet du Secrétaire Général, lors la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur le financement de la consolidation de la paix (avril 2022)

⁸ Rapport annuel de l'ONU sur le financement du développement durable « Bridging the Finance Divide » (avril 2022)

⁹ Différents travaux du Comité 21 abordent directement les enjeux des changements climatiques et notamment l'analyse des travaux du GIEC. Par exemple, la note de décryptage du rapport du GIEC sur l'adaptation au changement climatique de mars 2022 (<http://www.comite21.org/comite21/actualites.html?id=14545>) ou encore le guide sectoriel de l'adaptation aux changements climatiques publié le 23 juin 2022 (<http://www.comite21.org/comite21/actualites.html?id=14619>).

être engagées dans l'ensemble des secteurs d'activités afin de faire face aux bouleversements majeurs engendrés. L'accentuation de la crise climatique est donc une réalité, dont les effets sont déjà perceptibles.

Dans ce contexte critique, dont seulement quelques illustrations sont présentées dans cette note, les engagements internationaux en faveur du développement durable semblent passer au second plan, même si les Plans de relance, en tout cas en Europe, ont essayé de décliner ensemble préservation de la biosphère et redressement économique. Cela tendrait presque à remettre en cause leur pertinence, voire leur légitimité. Le report de la COP Biodiversité illustre parfaitement cette situation, les enjeux globaux semblant passer au second rang des préoccupations. Mais, malgré les multiples alarmes climatiques, les réunions préparatoires de la COP 27 concernant les changements climatiques ne se passent pas mieux ; il est significatif que même le simple sujet du calendrier n'ait pas été résolu et la question ouverte du calendrier annuel (2023 à 2024), ou arrêté jusqu'à la fin de la décennie, fait débat ; il en est de même pour la suite du dialogue de Glasgow concernant les pertes et préjudices, alors que le traitement du point à la COP 27 est crucial. En fait, la COP 27 est une COP problématique car elle ne peut constituer une avancée sans arbitrages financiers : financement de l'adaptation eu égard à la promesse faite par les pays développés de doubler leurs financements pour atteindre 40 Md\$ d'ici à 2025, identification d'un objectif financier succédant en 2025 aux 100 Md\$ que les pays développés doivent verser chaque année depuis 2020 aux pays en développement — une promesse toujours non respectée, avec un horizon en 2023. Or la Présidence égyptienne

sera vigilante, car le Président fut pendant douze ans le négociateur en chef du groupe Afrique sur les questions de financement, la négociatrice en chef du groupe Afrique sur les questions d'adaptation est égyptienne.

Avant même la section climatique de Bonn, Amina J Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations-Unies, soulignait en avril dernier, lors de la présentation du rapport 2022 sur le financement du développement durable, que la crise climatique, la COVID-19 et la guerre en Ukraine étaient en train de menacer la réalisation de l'Agenda 2030¹⁰. Dans son Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe (GAR 2022) intitulé « Notre monde en danger : Transformer la gouvernance pour un avenir résilient »¹¹, publié en mai dernier, l'ONU alerte également sur le fait que la hausse des catastrophes naturelles et des crises économiques concourt à l'effondrement de la planète et que, sans changement radical, un « effondrement sociétal complet » deviendrait probable. 2022, dans cette décennie de l'action, apparaît donc comme une étape charnière, interrogeant non seulement la capacité des Etats à atteindre les cibles fixées de l'Agenda 2030, mais également la pertinence de ce référentiel commun, fortement mis à mal par le contexte de crises auquel nous devons faire face.

¹⁰ ONU Infos du 12 avril 2022 « La crise climatique, la COVID-19 et la guerre en Ukraine menacent les Objectifs de développement durable » - [La crise climatique, la Covid-19 et la guerre en Ukraine menacent les Objectifs de développement durable | ONU Info \(un.org\)](#)

¹¹ GAR 2022 : « Notre monde en danger : Transformer la gouvernance pour un avenir résilient » - [GAR2022: Our World at Risk | UNDRR](#)



LE FPHN 2022 : UN « GALOP D'ESSAI » AVANT LE BILAN À MI-PARCOURS DE 2023

Comme évoqué, le FPHN 2022, s'il n'incarne pas le Forum espéré de la sortie de crise, s'inscrit néanmoins dans la perspective d'un espoir de sortie des crises. Il joue donc un rôle primordial dans le questionnement de l'impact des deux dernières années sur l'Agenda 2030, et sur la trajectoire déterminée pour les ODD. Il joue également un rôle déterminant dans la perspective du prochain FPHN qui verra lors de l'Assemblée Générale 2023, et du Sommet du futur, une réforme de la gouvernance de l'ONU. A l'aube de ces échéances, il convient de tirer un premier bilan de la mise en œuvre des ODD.

A. UNE INÉGALE APPROPRIATION DE L'AGENDA 2030 ET UN BILAN MITIGÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE...

Les ODD constituent une forme de planification mondiale de 16 secteurs, rassemblant les acteurs autour d'objectifs cohérents, et instaurent la coopération comme le moyen d'actions nécessaire à la réalisation de ces engagements. Néanmoins, ils comportent une dimension territoriale forte et, en ce sens, font l'objet d'une appropriation très différente en fonction des territoires.

Le bilan des Objectifs de Développement Durable à l'échelle globale

Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) a publié le Rapport mondial sur le Développement Durable le 2 juin 2022. Ce rapport présente l'indice ODD et suit les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). En 2022, le SDSN montre que les crises internationales (sanitaires, géopolitiques et

climatiques) qui sont multiples et simultanées, ont stoppé les progrès vers les objectifs globaux adoptés par tous les pays membres de l'ONU en 2015¹². En effet, l'indice ODD moyen au niveau mondial a légèrement diminué en 2021 pour la deuxième année consécutive. La pandémie a eu un impact sur l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), et a engendré un faible impact sur les ODD 11 à 15 (les objectifs concernant le climat, la biodiversité et le développement urbain durable). Les conflits militaires provoquent aussi des conséquences considérables à l'international sur la paix, la sécurité alimentaire, les prix de l'énergie. Enfin, l'ensemble de ces situations conflictuelles ralentit la coopération internationale qui est une des conditions fondamentales pour permettre au monde de progresser vers les ODD d'ici 2030 et au-delà.

La Finlande, le Danemark, la Suède et la Norvège sont les pays en tête du classement de l'indice ODD (tous les pays du top 10 de l'indice 2022 sont des pays Européens). L'Asie de l'Est et du Sud est la région qui a le plus progressé sur les ODD depuis leur adoption en 2015. Les deux pays ayant réalisé le plus de progrès dans les ODD depuis 2015 sont le Bangladesh et le Cambodge. À l'inverse, le Venezuela est le pays qui a le plus régressé sur l'indice ODD depuis l'adoption des objectifs en 2015. La France se classe 7ème sur 163 pays dans le classement de l'indice ODD 2022.

L'ODD 16 est par ailleurs mis à mal par les conflits mondiaux, qu'il nous soit permis de déplorer l'effondrement de sa première cible, dont l'objectif est de « mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture

¹² Sustainable Development Report 2022 - [2022 SUSTAINABLE DEVELOPMENT REPORT \(unsdsn.org\)](https://unsdsn.org)

dont sont victimes les enfants. », si on pense aux pertes de vie enfantines (262 enfants depuis fin février et 415 enfants ont été blessés pendant le conflit, soit plus de deux enfants tués et plus de quatre blessés, principalement lors d'attaques à l'arme explosive dans des zones habitées), et à la déportation des enfants identifiés en Ukraine, l'Unicef considérant que « plus de trois mois de guerre en Ukraine ont eu des conséquences dévastatrices pour les enfants à une échelle et à une vitesse jamais vues depuis la Seconde Guerre mondiale ». Par ailleurs, trois millions d'enfants en Ukraine et plus de 2,2 millions d'enfants supplémentaires réfugiés dans les pays d'accueil ont actuellement besoin d'une aide humanitaire. Et près de deux enfants sur trois en Ukraine ont été déplacés par les combats depuis le début de l'invasion russe.

Un des points soulignés dans le rapport est le besoin urgent d'un plan mondial pour financer le développement durable. Les pressions croissantes sur les budgets, les dépenses militaires grandissantes et certains changements majeurs de priorités stratégiques pourraient comprimer les fonds disponibles pour soutenir le développement durable à l'échelle globale. Pour amplifier le financement des ODD dans le monde, et notamment dans les pays les plus vulnérables, le rapport propose un plan en cinq parties et souligne le rôle essentiel du G20, du Fonds Monétaire International (FMI) et des Banques Multilatérales de Développement (BMD) en plus de l'aide publique au développement.

Quel bilan pour les ODD à l'ordre du jour du FPHN 2022 (ODD 4, ODD 5, ODD 14, ODD 15 et ODD 17) ?

L'ODD 4 a pour but d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Avant la

pandémie, la trajectoire ne semblait pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de l'ODD 4 et la crise sanitaire a annulé certains des progrès déjà réalisés dans le domaine de l'éducation. Partout dans le monde, l'éducation a subi de graves perturbations touchant majoritairement les apprenants les plus vulnérables. La crise a toutefois vu le renforcement ou la création de partenariats mondiaux dans le but de repenser l'avenir de l'éducation et de réaliser cet ODD¹³.

L'ODD 5 a pour but de réaliser l'égalité entre les sexes. Des progrès ont été effectués au cours des dernières décennies, de façon globale. Davantage de filles sont scolarisées, moins de filles sont contraintes de se marier précocement, davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de direction, et les lois sont réformées afin de faire progresser l'égalité des sexes. En dépit de ces avancées, de nombreux défis subsistent : les lois et les normes sociales discriminatoires restent omniprésentes ; les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir politique ; et, 20 % des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime sur une période de 12 mois¹⁴. De plus, la COVID-19 creuse des inégalités déjà existantes dont souffrent les femmes et les filles dans tous les domaines, de la santé à l'économie, en passant par la sécurité et la protection sociale. La pandémie entraîne des conséquences sociales qui affectent en premier lieu les femmes. À l'échelle mondiale, celles-ci représentent 70% des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux et sont donc particulièrement exposées aux risques de contamination¹⁵. La pandémie a également entraîné une forte augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles.

L'ODD 14 vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les

¹³ODD 4 - [Ce qu'il faut savoir sur la conduite de l'ODD 4 – Éducation 2030 | UNESCO](#)

¹⁴ ODD 5 - [Objectif de Développement Durable : égalité des sexes \(un.org\)](#)

¹⁵ [Les Objectifs de développement durable à l'heure du coronavirus | Nations Unies](#)

ressources marines aux fins du développement durable. L'ODD 15 vise quant à lui à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Alors que plus d'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction et que les trois quarts des écosystèmes terrestres ont été altérés par les activités humaines, la COP15 doit permettre d'établir un nouveau cadre mondial visant à mettre un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici à 2030. L'enjeu est majeur : aucun des précédents objectifs globaux portant sur la période 2010-2020 n'a été atteint et la pression sur les milieux naturels ne cesse de s'accroître. Ce rendez-vous mondial visant à freiner l'effondrement du vivant aurait dû avoir lieu en octobre 2020 en Chine. Après quatre reports provoqués par la pandémie de COVID-19, la 15e conférence mondiale sur la biodiversité (COP15) se tiendra finalement du 5 au 17 décembre 2022 à Montréal, au Canada¹⁶.

La grande ambition des ODD s'articule autour de la coopération et de partenariats mondiaux solides. Cette idée est développée par l'ODD 17¹⁷. De nombreux pays ont besoin de l'aide publique au développement pour soutenir leur croissance et leur commerce. Pourtant, les flux d'aide sont en baisse et de nombreux pays donateurs ne respectent pas leurs engagements en matière de financement du

développement. La situation de l'Aide Publique au Développement (APD) doit être clarifiée : certes, le total de l'APD de 2021 est équivalent à 0,33% du revenu national brut (RNB) combiné des donateurs du Comité d'Aide au Développement (CAD), un pourcentage inchangé par rapport à 2020 et qui reste inférieur à l'objectif fixé par les Nations Unies de 0,7%. Les fluctuations des niveaux de RNB entraînées par la crise de la COVID-19 auront influé sur l'évolution de ce ratio depuis 2020. Cinq membres du CAD - Allemagne, Danemark, Luxembourg, Norvège et Suède - ont atteint ou dépassé l'objectif des 0,7% en 2021.

L'aide humanitaire s'est élevée par ailleurs à 18.8 milliards USD en 2021, soit une hausse de 3,5% en termes réels par rapport à 2020. Les opérations d'allègement de la dette sont restées faibles, à 545 millions USD.

Mais l'APD nette a plus que doublé en termes réels (+ 118%) depuis 2000, année où les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont été adoptés, en dépit de l'impact de la crise de 2008 sur les économies des fournisseurs. L'APD nette a augmenté de 20 % depuis que les ODD ont été adoptés en 2015¹⁸.

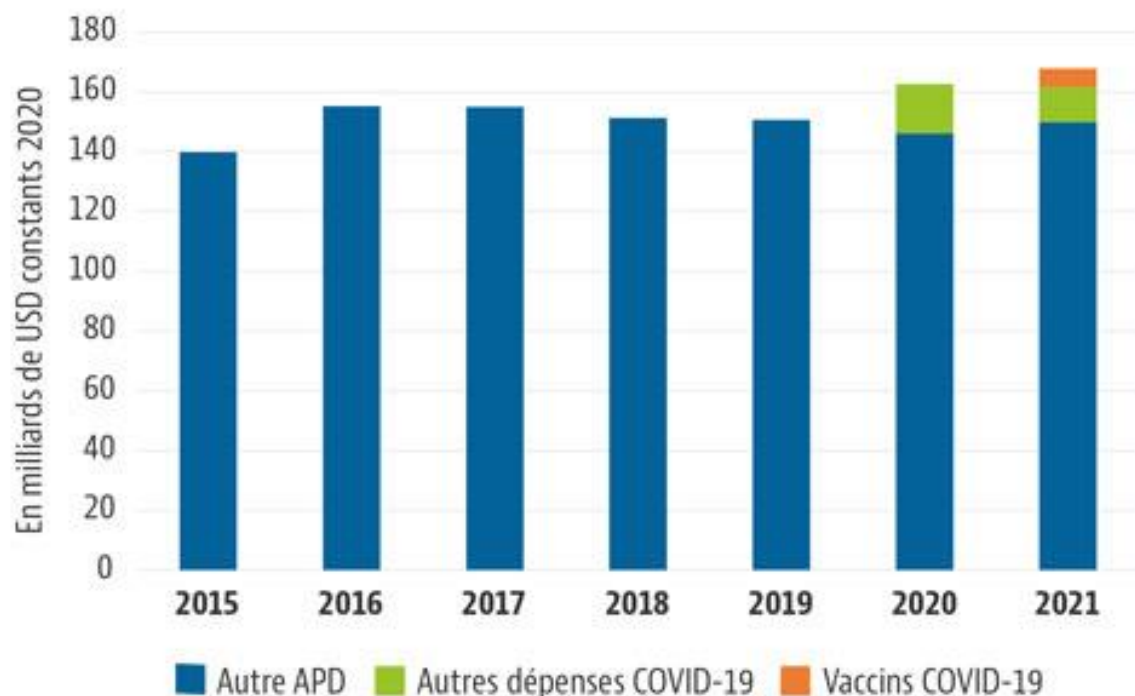
Cette question devra être observée dans les années à venir, car, selon l'OCDE, « l'aide extérieure versée par les donateurs publics a atteint un niveau sans précédent de 179 milliards USD en 2021, soit une augmentation de 4.4% en termes réels par rapport à 2020, sous l'effet du soutien apporté par les pays développés aux pays en développement face à la crise de la COVID-19. »

¹⁶ [Après deux ans de reports, la COP15 sur la biodiversité aura lieu en décembre au Canada \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

¹⁷ Voir la note « ODD 17 Sens, Décryptages, Déclinaisons » (juillet 2021) rédigée par le Comité 21 avec la participation du Rameau, Cités Unies France, Convergences, La Fonda, la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français. www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/2021/note-odd-17.pdf

¹⁸ Source Rapport du CAD de l'OCDE - [Rapport Coopération pour le développement - OCDE \(oecd.org\)](https://www.oecd.org)

Augmentation de l'aide publique au développement en 2021 grâce au soutien contre le COVID-19



Source : Statistiques du CAD (2022)



L'OCDE précise que l'aide publique au développement (APD) versée par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE en 2021 inclut 6,3 milliards USD consacrés à la fourniture de vaccins contre la COVID-19 aux pays en développement, ce qui représente 3,5% de l'APD totale. Si l'on exclut les montants versés à cette fin, l'APD affiche une hausse de 0,6 % en termes réels par rapport à 2020.

Mais le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, a raison de rappeler que « la guerre de la Russie non provoquée contre l'Ukraine a entraîné une nouvelle crise humanitaire, à laquelle le monde doit désormais faire face, et nous devons intensifier nos efforts afin d'aider les pays en développement qui seront le plus durement touchés par les pénuries de l'offre et

la hausse des prix des denrées alimentaires et des principaux produits de base ». Les pays pauvres font remarquer qu'une coopération internationale forte est plus que jamais nécessaire pour garantir à tous les pays les moyens de se remettre de la pandémie, de reconstruire et d'atteindre les Objectifs de Développement Durable car, si l'APD a augmenté avec la crise COVID, l'aide correspondante ne représente que 1 % du montant des plans de relance mis en place dans les pays riches, et cette distorsion pèse dans toutes les enceintes internationales.

Dans ce contexte, il convient de noter que l'ONU a adopté, en mars 2022, un pacte pour aider les Pays Moins Avancés (PMA), intitulé Programme d'actions de Doha. Selon Antonio Guterres, Secrétaire Général, il comprend des

éléments vitaux « qui aideront les pays les moins avancés à se relever à court terme, à atteindre les Objectifs de développement durable à moyen terme, et à se développer et prospérer sur le long terme ».¹⁹

B. ...QUI SE CONFIRME À L'ÉCHELON NATIONAL OÙ LES TERRITOIRES RESTENT LES ACTEURS FORTS

Si la France se classe 7ème sur 163 pays dans le classement de l'indice ODD 2022, force est de constater que l'appropriation qui est faite des ODD est très diverse, et révèle des niveaux de maturité très différents, en fonction des acteurs. Néanmoins, des dynamiques territoriales, multiacteurs, démontrent de la réelle capacité à agir des acteurs, de l'intérêt des coopérations, et de l'enjeu majeur de la valorisation des initiatives.

Les ODD au cœur de la stratégie française mais moins déclinés que l'Agenda 21

Les Objectifs de Développement Durable constituent un cadre, un référentiel communément admis à l'échelle internationale, que la France a décliné, en 2019, dans le cadre d'une feuille de route, stratégie nationale en matière de développement durable.

Selon le rapport mondial sur le développement durable du SDSN, comme évoqué, la France se classe 7ème sur 163 pays de l'indice ODD 2022. Comparée au reste du monde, la France performe relativement bien sur les objectifs socio-économiques, incluant l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 5 (Equilibre entre les sexes) et en matière d'accès aux services publics (santé, numérique, énergie) malgré des inégalités persistantes notamment dans le domaine de l'éducation. En revanche, comme d'autres pays de l'OCDE, la France obtient ses pires

résultats sur les ODD 12 (Consommation et production responsable) et l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique). Il convient par ailleurs de noter que la France se classe 154ème sur 163 pays dans le classement des externalités négatives, faisant porter le poids de son engagement sur les autres pays.

Si, au niveau des Nations-Unies, l'Agenda 2030 a pris la suite de l'Agenda 21, la situation n'est pas aussi évidente au niveau national. En effet, on constate que les ODD sont moins déclinés que l'Agenda 21, moins bien appropriés par les acteurs, qui pour certains continuent de s'inscrire dans la même démarche. Néanmoins, le maintien des deux dynamiques n'est pas incompatible et les deux démarches peuvent s'appréhender de façon complémentaire. Si l'Agenda 21, au-delà des finalités qu'il établissait, proposait une méthodologie et un cadre standardisé, l'Agenda 2030 ne définit pas de méthode. Une démarche Agenda 21, dans sa dimension méthodologique, qui intégrerait les ODD comme finalité, semble ainsi constituer une vision pertinente de la façon d'agir. Dans le guide pratique « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises », publié en 2019, cette complémentarité, ou continuité, entre l'Agenda 21 et l'Agenda 2030 est présentée, les ODD constituant une « occasion de redonner du souffle aux projets locaux engagés dans la transition, d'associer de nouvelles parties prenantes, d'identifier de nouvelles solutions pour les territoires ».

Une appropriation des ODD très différentes en fonction des acteurs

Force est de constater que les Objectifs de Développement Durable font l'objet d'une appropriation très variable des acteurs, à l'échelle nationale certes mais également

¹⁹ ONU Infos du 17 mars 2022 - [L'ONU adopte un pacte pour aider les Pays les moins avancés à se remettre de la Covid-19 et à prospérer à long terme | ONU Info](#)

internationale, différente notamment entre acteurs publics et privés.

Les ODD constituent un référentiel, un cadre, que les entreprises privées peuvent intégrer, notamment au travers de leurs obligations de reporting, contribuant ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le Pacte Mondial France publie ainsi annuellement un « baromètre ODD » qui a pour objectif de mesurer l'appropriation par les entreprises françaises des ODD et de réaliser un état des lieux. Parmi les résultats 2021²⁰, il convient de noter que :

- 99 % des entreprises interrogées ont déjà mis en place une démarche RSE et 93 % se disent engagées en faveur des ODD ;
- 75 % des PME considèrent que les ODD leur permettent de se différencier.

Ces résultats semblent donc démontrer que les ODD s'intègrent principalement dans la continuité des démarches RSE engagées par les entreprises, et constituent un levier de différenciation pour les PME. Le baromètre 2021 du Pacte Mondial France révèle également que les attentes des investisseurs augmentent concernant la prise en compte des ODD, et que les entreprises réalisent un « effort notable (...) pour mesurer leur durabilité et éviter l'ODDwashing ». Cela s'inscrit dans la dynamique engagée par la finance durable, qui intègre progressivement les ODD comme référence, élément de mesure, de l'impact environnemental et social des démarches d'investissement responsable. Ainsi, les agences de notation développent aujourd'hui des méthodologies et référentiels. Cette évolution des critères ESG implique de fait une appropriation croissante des entreprises, soumises à ces évaluations, de ces enjeux. Néanmoins, il convient de noter que l'appropriation de ce référentiel varie fortement entre les acteurs privés, et ne peut être considérée comme un acquis.

Au-delà des entreprises, de nombreux acteurs s'approprient également le cadre des ODD, et mesurent directement leur contribution à l'Agenda 2030 : associations, structures d'enseignement supérieur, citoyens...les actions sont multiples. Dans son rapport « ODD tout est lié ! »²¹ remis au Premier Ministre Jean Castex et à la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, en février 2022, Florence Provendier, députée des Hauts-de-Seine, dresse un état des lieux de cette appropriation qu'elle identifie « à plusieurs vitesses », et identifie les freins à cette appropriation de l'Agenda 2030.

Les territoires au cœur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs pour la réalisation des ODD, au travers de l'exercice même de leurs compétences, quel que soit leur échelle. Ainsi, dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, comme dans leurs dynamiques de coopération territoriale, les collectivités contribuent directement ou indirectement à l'Agenda 2030. Néanmoins, il convient de noter que leur niveau d'appropriation de ce référentiel, et donc de mise en œuvre d'actions concrètes, varie fortement, comme pour les acteurs privés.

Comme évoqué précédemment, l'Agenda 2030, y compris dans sa déclinaison locale, ne s'incarne pas au travers d'une méthodologie standardisée. En ce sens, les moyens d'agir et de s'emparer de la démarche sont divers, ce qui peut constituer une facilité ou, a contrario, une complexité, un levier ou un frein. Parmi les acteurs qui se sont emparés des ODD, les angles d'approche et les moyens mis en œuvre diffèrent donc. Citons trois exemples de collectivités territoriales utilisant le référentiel ODD :

²⁰Pour consulter les résultats complets : [Découvrez les résultats du baromètre ODD 2021 \(pactemondial.org\)](https://www.pactemondial.org/fr/actualites/le-barometre-odd-2021)

²¹[Rapport mission temporaire autour des ODD - F. Provendier - 22.02.22.docx \(ecologie.gouv.fr\)](#)

- Engagé depuis 2004 dans un agenda 21, le Conseil Départemental de la Gironde²² a voté en 2018 son Acte 4, adoptant ainsi son Agenda 2030. Sa prise en compte des ODD s'illustre au travers de différents moyens d'actions : la publication annuelle de son rapport de redevabilité, la co-construction d'une boîte à outils ODD pour les documents d'urbanisme, la création d'outils de sensibilisation mais également d'évaluation plaçant la coresponsabilité territoriale au cœur du dispositif.
- Dès 2019, la ville de Niort²³ a élaboré sa feuille de route Niort durable 2030 en utilisant le référentiel des ODD, dans le cadre d'une démarche de co-construction avec les acteurs locaux. Stratégie territoriale de développement durable, elle définit les objectifs et cibles du territoire et établit son plan d'actions, en s'appuyant sur l'ensemble des politiques déployées.
- La ville de Pessac²⁴ a élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissement 2020-2026 vert, dont la méthodologie a été réalisée avec l'AFNOR. Le référentiel créé s'appuie sur les quatre finalités de l'Agenda des solutions durables de la Ville, qui ont chacune été évaluée à l'aune des ODD.

Ces exemples démontrent le rôle majeur que les collectivités territoriales jouent dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris au travers de la dynamique mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs locaux qu'elles peuvent engager.

Dans ce contexte de crises multiples et complexes, face à une appropriation variable de l'Agenda 2030 par les acteurs et à des résultats mitigés de la réalisation des Objectifs de Développement Durable, l'année 2022 interroge les suites qui sont – ou surtout vont être – données à ce référentiel mondial, ce cap commun, cette trajectoire pour les acteurs tout autour du monde.

Nous avons souvent dit que les ODD étaient la face heureuse de la mondialisation, que peut-on en dire quand cette face devient malheureuse ? En ce sens, le FPHN 2022 va jouer un rôle crucial, un an avant le Sommet 2023 qui verra les chefs d'Etat se réunir pour réaliser le bilan à mi-parcours des engagements de 2015. Aussi, il convient de s'interroger sur le tournant qu'il pourrait représenter.

²²Gironde - [Agenda 21 et Labo'M21LaBase | Gironde.FR](#)

²³Niort - [Niort durable \(vivre-a-niort.com\)](#)

²⁴Pessac : [dossier de presse plan pluriannuel d investissement impact ecologique.pdf \(pessac.fr\)](#)



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CRISES : QUEL TOURNANT POUR L'AGENDA 2030 ?

Comme précédemment évoqué, le contexte actuel ne nous permet pas d'établir véritablement un bilan post-crise de l'Agenda 2030, mais bien d'établir un état des lieux de la situation aujourd'hui. Néanmoins, les deux dernières années ont mis en exergue un certain nombre d'éléments qui permettent de mettre en perspective « les ODD en temps de crise », et de définir des axes de réflexion sur l'impact à long terme de la situation actuelle. En effet, il convient notamment de s'interroger sur la force mobilisatrice et la capacité d'engagement en faveur d'un agenda « figé », établi selon une perspective linéaire, dans un contexte de bousculements et de basculements permanents.

A. UN IMPACT NÉGATIF DES CRISES SUR LES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Si la crise sanitaire a pu avoir, à court terme et sur un temps limité, un effet neutre voire positif sur le développement durable, il reste évident que son impact global et à moyen terme est négatif, faisant apparaître l'incapacité des états à réaliser leurs engagements en faveur du développement durable.

En 2021, des progrès ont été réalisés en faveur du développement durable, notamment liés aux dépenses réalisées dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Dans ce contexte épidémique inédit, imposant des mesures également inédites, les modes de vie et comportements ont été totalement bousculés,

ayant un impact à court terme positif en faveur notamment de l'environnement. Les transports sont un exemple majeur de cet impact : face à de nombreuses restrictions, entre ou au sein des pays, les déplacements quels qu'en soient les modes ont été fortement limités, réduisant de fait l'impact de ce secteur. Mais ces effets n'ont été observés qu'à court terme, la levée des restrictions engendrant un « retour à la normale » progressif. L'année 2021, dans ce contexte de crise, a aussi été marquée par une croissance record de l'aide publique au développement, œuvrant favorablement en faveur de l'ODD 17.

Malgré les impacts positifs observés, la crise de la COVID-19 représente un réel revers pour le développement durable, en général, et les ODD, en particulier, comme le souligne le rapport annuel du financement du développement²⁵. En effet, si les impacts sur l'éducation, déjà mentionnés précédemment, sont souvent pris en exemple, l'impact sur la lutte contre la pauvreté (ODD 1) est tout aussi majeur. On estime ainsi à 77 millions le nombre de personnes supplémentaires qui ont basculé dans l'extrême pauvreté. La plupart des pays en développement, sa grande majorité, aura ainsi « besoin d'un soutien actif et urgent » comme le soulignent les Nations Unies, afin de se « remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (...), estimant que dans les pays les plus pauvres, une augmentation de 20 % des dépenses sera nécessaire dans les secteurs clés ».

²⁵[2021 Financing for Sustainable Development Report released - un.org](https://www.un.org/fr/development/dpd/publications/2021-financing-for-sustainable-development-report-released)

L'impact à long terme de la crise, amplifié par l'émergence de nouvelles tensions et l'accroissement de certains défis, tend à questionner les moyens d'agir et l'engagement de l'ensemble des pays, y compris au travers de mécanismes de solidarité, pour faire face, et interroge de fait le rôle de l'Agenda 2030.

B. ...QUI INTERROGE SUR LES PERSPECTIVES DE RÉALISATION DES ODD ET AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES

Face aux différents éléments présentés précédemment, la question qui semble aujourd'hui s'imposer, à la veille de l'ouverture du FPHN 2022, n'est pas tant de savoir si la perspective d'atteindre les cibles des ODD définies dans le cadre de l'Agenda 2030 est encore possible, mais bien de s'interroger sur la nécessité, ou pas, de procéder à des ajustements quant à cette trajectoire.

Dans le contexte d'incertitude et de bousculements qu'engendrent les crises, dont les effets sont multiples, que nous avons décrit dans la première partie de cette note, la perspective de se mobiliser dans un cadre unique avec des objectifs communs peut sembler peu adaptée. Pourtant, de façon paradoxale, on observe un retour des idées de planification, qui s'illustre notamment au travers de la configuration du Gouvernement. La planification nationale semble apparaître comme une « façon de faire » adéquate compte tenu du contexte, pour faire face aux défis majeurs qui nous imposent de nous transformer. Ce retour de la planification nationale, gage de soutenabilité comme le présente le rapport de France Stratégie « Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique »²⁶ publié en mai 2022, interroge la capacité à poursuivre des objectifs mondiaux, globaux et transversaux. Dans ce cas, la question de restreindre les engagements à des objectifs climat, nécessairement partagés, pourrait se poser et

remettrait en cause la transversalité du référentiel Agenda 2030.

Au-delà du déséquilibre planification nationale/objectifs mondiaux que la situation actuelle souligne, la question du rôle des acteurs dans la réalisation des objectifs est fondamentale. La difficile appropriation de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs interroge fortement la capacité de mobilisation autour de cette forme de référentiel, à la fois global mais très précis par la définition de cibles, que certains acteurs jugent complexe et difficilement applicable à leur échelle. Le rôle des acteurs locaux, et notamment des collectivités territoriales, et leur engagement semblent pourtant absolument majeurs face aux défis environnementaux et sociaux auxquels nous devons faire face, pour engager la transformation. En effet, au-delà des concepts internationaux, ce sont les acteurs locaux qui réussiront à mobiliser et engager, et qui pourront créer les conditions favorables à des coopérations pertinentes, aux véritables effets leviers. La capacité d'appropriation des ODD par les acteurs est donc une interrogation légitime et nécessaire.

Enjeux de la planification nationale versus objectifs mondiaux, rôle des acteurs locaux et capacité d'appropriation d'un référentiel international...toutes ces interrogations sont légitimes mais posent avant tout des questions de méthode. En effet, au travers de ces réflexions, il ne s'agit pas de remettre fondamentalement en cause l'Agenda 2030 et le cadre qu'il constitue, mais de s'interroger sur ses mécanismes de mise en œuvre. La question majeure qui semble aujourd'hui se poser, qui pourrait quant à elle remettre plus fondamentalement en cause le principe même d'un référentiel commun est : peut-on planifier les crises ? En effet, l'Agenda 2030 est établi selon la conviction d'une certaine avancée linéaire du monde, fixant à 2030 des objectifs sur la base d'un contexte défini en 2015. Mais, ces deux dernières années ont largement

²⁶ [Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique | France Stratégie \(strategie.gouv.fr\)](https://www.strategie.gouv.fr/fr/soutenabilites-orchestrer-et-planifier-laction-publique)

démontré qu'un certain nombre de choses ne pouvaient être prévisibles, et que la survenue de crises majeures pouvait fondamentalement modifier une trajectoire. En ce sens, Valérie Masson-Delmotte, climatologue, dans le cadre du colloque Rio+30+30²⁷, s'interrogeait : « est-ce que l'on gèrera, dans 30 ans, crise après crise ? ». L'idée même de devoir agir dans un monde en état perpétuel de crises bouleverse le concept de l'Agenda 2030. Cette perspective de résurgence de la crise revient sur l'idée chère à Serge Antoine, premier Président du Comité 21, négociateur français de Stockholm et négociateur onusien de Rio 92, que « même le chaos s'organise ». De ce constat, pourrait se tirer la conclusion que l'Agenda 2030, pour être un objectif pérenne et réaliste, devrait intégrer une capacité d'adaptation et de modification, prenant en compte l'évolution de son contexte. La révision des 17 ODD, et de leurs cibles, pourrait ainsi s'avérer utile, voire nécessaire, pour en garantir la pérennité.

²⁷ Colloque international Rio+30+30 organisé par le Comité 21, le 18 mai 2022 à la Maison de l'UNESCO, pour illustrer le chemin parcouru depuis la Conférence de Rio de 1992, et le chemin à parcourir dans les 30 prochaines années, en partenariat avec l'Institut Open Diplomacy et avec le soutien du Ministère français de la Transition écologique, du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères, du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de la Société Française de Prospective et le sommet Stockholm+50 et de l'Association française pour les Nations Unies.



CONCLUSION

Comme l'a dit récemment la Présidente du CAD de l'OCDE Susanna Moorehead, « La multiplicité des crises entraîne une multiplicité des demandes auxquelles l'APD doit répondre ». On pourrait la paraphraser en disant « La multiplicité des crises entraîne une multiplicité des demandes auxquelles les ODD doivent s'adapter ». De toutes parts, on constate que le système multilatéral est en crise avec de plus en plus de difficultés à assurer la stabilité du monde, le maintien de la paix et les équilibres de la planète. A cet égard, et sans revenir sur la Guerre en Ukraine, on peut séparer les crises en crises très probables (par exemple de prochaines pandémies) et les crises certaines (par exemple les catastrophes liées au réchauffement climatique).

A cet égard, deux crises apparaissent dans ce premier semestre 2022, la crise alimentaire, et la crise énergétique, qui correspondent à deux ODD, le 2, et le 7 ; ces deux crises étaient probables : pour l'alimentation, en effet, après plusieurs décennies de baisse continue, le nombre de personnes sous alimentées augmente depuis 2015 (8,9% de la population mondiale, avec une hausse de 10 millions de personnes en un an et de près de 60 millions en cinq ans, chiffre qui pourrait doubler en raison de la COVID-19), et pour l'énergie, la disponibilité de la ressource énergétique devient un enjeu majeur pour des pays qui sont dépendants des autres pays pour leur approvisionnement, et pour ceux dont la consommation dépasse largement la production. Mais ces deux crises sont aujourd'hui certaines, du fait du blocage des exportations de céréales dû à la guerre en Ukraine, et du fait, pour la même raison, de l'arrêt de la fourniture de gaz russe, en tout cas à l'Europe.

Nous voulons ainsi illustrer la nécessité, pour que les ODD continuent d'avoir leur rôle de boussole mondiale, d'intégrer dans leurs objectifs le facteur « crises », qu'elles soient probables ou certaines. Or la négociation de 2015, qui s'est heureusement conclu à Addis Abeba est celle d'un quasi autre monde : les effets actuels du changement climatique n'étaient pas encore prégnants, une pandémie mondiale n'était pas imaginable cinq ans après, une guerre en Europe bouleversant le monde inenvisagée.

Un autre exemple concerne évidemment les réfugiés. Même si les ODD n'ont pas ciblé d'objectifs relatifs aux réfugiés et aux PDI, ils reconnaissent cependant, dans l'ODD 16, cible 16.9, que les États doivent garantir une identité juridique à tous. L'ODD 17 inclut dans le Partenariat mondial les actions humanitaires. L'augmentation des réfugiés est un phénomène identifié (déplacés environnementaux, sans abris etc) et, en 2020, l'ONU alertait que le nombre de personnes déracinées atteignaient 82,4 millions, chiffre deux fois plus élevé qu'il y a dix ans. Mais on ne pouvait évidemment pas prévoir l'ampleur de la crise des réfugiés ukrainiens en Europe, or, depuis le début du conflit, le flux de déplacés ukrainiens s'élève à plus de 6,30 millions de personnes, dont plus de 2,5 millions d'enfants - selon les chiffres de l'ONU et de l'UNICEF -, qui ont fui vers les pays frontaliers européens (Pologne, Slovaquie, Hongrie et Roumanie) mais aussi sur le reste du continent (Allemagne, Italie, France, Autriche, Belgique et Pays-Bas).

Cet énorme problème, qui s'amplifiera dans les années à venir, passe de probable à certain. L'APD allouée aux réfugiés accueillis dans les pays donateurs s'est montée à 9.3 milliards USD en 2021, soit un changement mineur en

termes réels par rapport à 2020, et représentait 5,2% de l'APD totale. L'APD consacrée à ces « coûts des réfugiés dans le pays donneur » a presque diminué de moitié (en termes réels) depuis le montant record de 16 milliards USD qu'elle a atteint en 2016, lorsque ce poste représentait 11.0% de l'APD totale²⁸.

Ce que nous voulons dire à travers ces exemples, c'est que, dès 2022, et en préparation du bilan de mi-parcours, le FPHN devra acter un changement de monde par rapport à 2015, et donc prévoir dans le suivi des ODD la part d'aléas provenant de la crise permanente du 21ème siècle. Bertrand Badie explique bien que le système multilatéral ne

correspond plus aux défis que nous devons relever, et nous partageons son juste propos que l'insécurité nouvelle, latente hier, est devenue une propriété active du système monde, et qu'« elle appartient au jeu systémique, elle résulte de l'unification de la planète et des effets interactifs puissants qui s'insèrent dans l'aménagement économique, social, technologique de notre monde ». C'est dire si le prochain FPHN de 2023 devra réformer les ODD, prévoir un Agenda à la fois plus systémique et plus inclusif des crises pour 2020-2050, et transmettre des propositions pour que le Sommet du Futur prévu en 2023 inclut dans ses propositions institutionnelles la part de « crisis » qui, ne l'oublions pas, voulait dire, en grec, choisir et décider.

Directrice de publication : Bettina Laville

Rédactrices : Bettina Laville, Laurine Couffignal, Laure Aillaud

²⁸ Source Rapport du CAD de l'OCDE - [Rapport Coopération pour le développement - OCDE \(oecd.org\)](https://www.oecd.org/fr/cooperation-pour-le-developpement/)



National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Grand Ouest
3, bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org

www.comite21grandouest.org

